

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

SAMPSON, Gary P. *Trade, Environment, and the WTO : The Post-Seattle Agenda*. Washington, Overseas Development Council, 2000, 153 p.

par Olivier Boiral

*Études internationales*, vol. 32, n° 2, 2001, p. 369-372.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/704294ar>

DOI: 10.7202/704294ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

rattachés aux aspects économiques de la sécurité nationale.

Onnig BEYLERIAN

*Département de science politique  
Université du Québec à Montréal*

**Trade, Environment, and the WTO :  
The Post-Seattle Agenda.**

SAMPSON, Gary P. *Washington,  
Overseas Development Council, 2000,  
153 p.*

L'échec des négociations de la conférence de Seattle et les manifestations sans précédent dont elle a été l'objet ont contribué à remettre en cause la crédibilité voire la légitimité de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Largement médiatisées, ces manifestations ont cristallisé un ensemble de préoccupations et de critiques à l'endroit des effets pervers de la mondialisation et du rôle « d'arbitrage » qu'entend jouer l'OMC dans la définition des règles régissant la libéralisation des échanges internationaux. Professeur à la London School of Economics et à l'INSEAD après avoir été engagé pendant de nombreuses années au sein de plusieurs institutions internationales, notamment au GATT puis à l'OMC, Gary Sampson propose, dans cet ouvrage, d'analyser les principaux enjeux environnementaux que soulèvent les négociations sur la réduction des obstacles aux échanges. Ces enjeux étant l'objet de fréquentes polémiques, l'auteur entend répondre aux principales critiques adressées à l'encontre de l'OMC et qui dénoncent, pour la plupart, la subordination des questions environnementales aux exigences du libre-échange.

Les trois premiers chapitres du livre décrivent le fonctionnement de l'OMC et les principaux enjeux que soulève la prise en compte des questions environnementales dans les négociations sur la libéralisation des échanges. Selon Gary Sampson, les critiques dénonçant le manque de préoccupations environnementales de l'OMC résultent principalement d'une méconnaissance par le public et par les ONG des règles de base qui régissent le fonctionnement de cette institution. Disposant de moyens limités (budget annuel de moins de 90 millions de dollars), l'OMC est avant tout un forum de discussions et de négociations sur la libéralisation des échanges auquel participent de façon volontaire et consensuelle environ 135 États membres. Loin d'être une organisation supranationale disposant d'un pouvoir discrétionnaire omnipotent, l'OMC est donc un instrument au service des États et qui reflète, dans ses décisions, les délibérations de ces derniers. Le manque de transparence, dénoncé tant par le public et les ONG que par certains hommes politiques (par exemple, lors de la réunion de Cologne, les dirigeants du G8 ont souligné l'importance d'une plus grande transparence de l'institution) est une préoccupation légitime. Cependant, cette situation s'expliquerait, selon l'auteur, par le caractère intergouvernemental des négociations, par la nécessité de protéger certains intérêts nationaux et enfin par la difficulté à élargir les parties prenantes d'un processus de négociation déjà passablement alourdi par la diversité des acteurs et des intérêts en jeu. Après cette mise en perspective institutionnelle, les chapitres suivants vont s'attacher à contester de façon systé-

matique le caractère conflictuel généralement associé aux débats sur le commerce international et la protection de l'environnement.

Après avoir énoncé les vertus du libre-échange, l'auteur décrit, dans le quatrième chapitre de l'ouvrage, plusieurs exemples de relations « gagnant-gagnant » entre les propositions de l'OMC visant à réduire les subventions gouvernementales, et les exigences de la protection de l'environnement. Ainsi, les subventions gouvernementales dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, des produits forestiers et de l'énergie, seraient susceptibles d'accélérer l'exploitation des ressources naturelles tout en constituant des obstacles au commerce international. Même les aides accordées aux industries de l'environnement auraient des effets néfastes en décourageant la concurrence, l'innovation, et l'accès aux meilleures technologies. Le cinquième chapitre aborde la question des normes et des labels environnementaux. Utilisés par certains États pour répondre à un « principe de prévoyance », ils apparaissent pour d'autres, en l'absence de preuves scientifiques, comme des « barrières non nécessaires aux échanges » susceptibles d'être condamnées par l'OMC. Le conflit entre l'Union européenne et les États-Unis à propos des exportations de veaux aux hormones est un exemple classique de ce débat. En favorisant l'établissement de standards internationaux communs, l'OMC pourrait contribuer à apaiser ce type de conflit. Dans le sixième chapitre, l'auteur souligne l'importance d'une plus grande cohérence entre les accords multilatéraux sur l'environnement et les négocia-

tions internationales menées au sein de l'OMC. Ainsi, malgré leur flexibilité, les accords de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre peuvent donner lieu à des mesures coûteuses et à des interventions gouvernementales dans les pays signataires, entraînant ainsi des déséquilibres dans le libre jeu de la concurrence. Le septième chapitre analyse les procédures de règlement des conflits au sein de l'OMC (mécanismes de médiation, d'arbitrage et d'appel) en proposant quelques recommandations pour améliorer leur transparence. Ces propositions sont développées dans le dernier chapitre, qui regroupe une douzaine de recommandations générales pour promouvoir la prise en compte des questions environnementales au sein de l'OMC et répondre aux critiques qui ont été formulées à ce sujet. Ces recommandations s'articulent, pour l'essentiel, autour des enjeux développés dans les chapitres antérieurs : promouvoir plus de transparence, considérer davantage la position des pays en développement et de la « société civile », développer la coopération avec les ONG et avec les autres organisations internationales, prévoir de façon plus systématique les questions environnementales dans l'ordre du jour des négociations au sein de l'OMC, éviter les contradictions avec les accords multilatéraux sur l'environnement...

L'ouvrage de Gary Sampson apparaît en définitive comme une sorte de plaidoyer en faveur du rôle positif qu'est susceptible de jouer l'OMC dans la promotion du commerce international et de la protection de l'environnement. Ce plaidoyer permet de découvrir un autre visage de l'OMC,

beaucoup moins monolithique et imperméable aux préoccupations environnementales, que ce que les manifestations de Seattle ont laissé entrevoir. Rédigé dans un style clair par un spécialiste de l'OMC ayant une longue expérience des négociations internationales sur la libéralisation du commerce, l'ouvrage entend faire contrepoids aux critiques souvent virulentes à l'encontre d'une institution à la fois décriée et mal connue du public. Les références bibliographiques nombreuses et d'actualité présentées en fin de chapitre représentent une riche source d'informations pour approfondir le sujet.

Cependant, l'optimisme affiché par l'auteur sur les possibilités de concilier de façon harmonieuse les enjeux environnementaux avec les objectifs de l'OMC sans réformer de façon significative le fonctionnement de cette institution n'est pas toujours très convaincant. D'une part, de nombreux problèmes fondamentaux sont contournés par l'auteur ou sont abordés de façon trop superficielle pour permettre au lecteur de cerner la complexité des enjeux. Par exemple, les résistances des pays en développement face au développement de normes internationales sur l'environnement ne sauraient se résoudre au sein de l'OMC par une meilleure prise en compte des revendications de ces pays ou par quelques réformes sporadiques au sein de l'institution. La libéralisation des échanges favorise une division internationale du travail dans laquelle de nombreuses régions en développement se spécialisent dans des activités polluantes dont se départissent progressivement les pays riches. Dans ce contexte, comment l'OMC, qui considère comme discri-

minatoire l'établissement de normes ou de taxes visant à limiter les importations de produits dont la fabrication échappe aux règlements environnementaux les plus élémentaires, peut-elle en même temps promouvoir le commerce et le développement durable ? Le développement de standards environnementaux volontaires, comme la norme ISO 14 001, peut-il représenter une solution alors que le nombre d'entreprises certifiées est extrêmement disparate suivant les pays et que ce type de norme peut représenter une barrière à l'entrée de certains marchés ? À défaut de vouloir modifier de façon significative la vocation et le fonctionnement de l'OMC, ne faudrait-il pas créer une « organisation mondiale de l'environnement » ? Les propos très libéraux de l'auteur sont rarement étayés par des exemples précis et ses propositions sont peu compromettantes pour l'OMC.

L'ouvrage aurait gagné à développer davantage les cas de conflits sur le commerce et l'environnement arbitrés par le GATT et l'OMC pour montrer en quoi la libéralisation des échanges peut, en dépit des apparences, être effectivement au service du développement durable. Les huit cas sur la question présentés de façon très brève en annexe semblent, pour la plupart, contredire la thèse de l'auteur et montrer que les préoccupations environnementales apparaissent le plus souvent comme des mesures discriminatoires et des obstacles au commerce. Enfin, une mise en perspective plus étoffée par rapport aux manifestations de Seattle et aux propos soutenus par les écologistes à cette occasion aurait sans doute apporté plus de nuances et de

recul par rapport à la thèse défendue par l'auteur.

Malgré ces lacunes, qui s'expliquent en partie par la concision de l'ouvrage (150 pages), ce dernier constitue une excellente source de réflexion sur une thématique complexe, qui souffre de nombreuses idées reçues. Je conseille l'ouvrage aux environnementalistes, aux prosélytes de « l'antimondialisation » et à tous ceux qui souhaitent mieux comprendre le fonctionnement d'une institution qui sera certainement de plus en plus appelée à trouver un délicat compromis entre les objectifs du libre-échange et ceux du développement durable.

Olivier BOIRAL

*Faculté des sciences de l'administration  
Université Laval, Québec*

**The Environment and  
International Trade Negotiations.  
Developing Country Stakes.**

*TUSSIE, Diana (dir.). Ottawa, Centre de  
recherches pour le développement  
international, 2000, 263 p.*

Les pays en développement ont joué jusqu'à présent un rôle relativement défensif et subalterne dans les négociations internationales sur le commerce et l'environnement. Considérée comme un moyen de justifier des mesures protectionnistes discriminatoires ou encore comme une source de coûts susceptible de réduire l'avantage comparatif des pays les plus pauvres, l'intégration des préoccupations environnementales dans les débats sur la libéralisation des échanges est souvent apparue comme une préoccupation des pays riches. L'objectif premier de cet ouvrage

collectif est d'analyser les implications et les enjeux réels de ces débats pour les pays en développement. Rédigé par une dizaine d'auteurs pour la plupart spécialistes des questions d'environnement et/ou de développement, l'ouvrage s'articule autour de trois parties : des études de cas sur le commerce et l'environnement, des réflexions plus générales et théoriques sur la question, une analyse de la prise en compte des enjeux écologiques dans le cadre de plusieurs accords sur le libre-échange.

Les deux premiers chapitres de la première partie analysent les conséquences de l'ouverture des marchés et de la croissance des exportations sur deux secteurs clés pour les pays en développement : la foresterie et l'agriculture. Selon Raúl Sáez, la promotion d'un aménagement forestier durable dans les pays en développement se heurte à des obstacles difficiles à surmonter, en particulier le manque de ressources des gouvernements locaux pour mettre en œuvre des mesures réglementaires, la volonté de « protéger » une industrie exportatrice, l'inefficacité des restrictions commerciales sur les importations de bois, et les insuffisances du développement des « labels » environnementaux sur les marchés internationaux. Dans son analyse du secteur agricole, Graciela Gutman souligne également les impacts environnementaux et les menaces sur l'épuisement des ressources naturelles associées au développement des exportations. Pour limiter de telles menaces, les gouvernements doivent mettre en œuvre des mesures incitatives (subventions pour favoriser les investissements environnementaux) et coercitives (principe